



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

AIN 01 – ALLIER 03 – ARDECHE 07 – CANTAL 15 – DROME 26 – ISERE 38 – LOIRE 42 – HAUTE LOIRE 43 –
PUY DE DÔME 63 – RHÔNE 69 – SAVOIE 73 – HAUTE-SAVOIE 74

Siège social : TREMLIN SPORT FORMATION

Domaine de la Brunerie, 180, boulevard de Charavine 38500 VOIRON

PV 3^{ÈME} CONGRÈS RÉGIONAL

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

VILLEFONTAINE (38) - LE 14 DÉCEMBRE

2019



ORDRE du JOUR :

- Appel des représentants des Comité Départementaux
- Appel des membres du Comité Directeur du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
- Après obtention du quorum : Ouverture du 2ème Congrès Régional
- Le mot de bienvenue du Président du Comité de l'Isère
- Allocution de M. le Président du Comité régional Auvergne Rhône-Alpes
- Approbation PV 2018
- Rapport moral présenté par la Secrétaire Générale
- Rapport financier présenté par le Trésorier Général
- Intervention des vérificateurs aux comptes
- Remise des récompenses décernées aux joueurs, joueuses et éducateurs méritants
- Rapport sportif en image
- Approbation du Compte-rendu d'activité 2019
- Manifestations et compétitions 2020
- Projet Associatif 2018-2020
- Perspectives et projets 2020
- Présentation, en vue de son adoption, du budget prévisionnel 2020
- Allocutions des personnalités (en fonction de leurs disponibilités)
- Questions diverses
- Intervention du CRTF
- Clôture du 3° Congrès Régional Auvergne Rhône Alpes

Appel des représentants des Comité Départementaux

Les douze comités sont représentés.

Sont présents :

Pour le 01 : Mme DAVID A. - Mme GERMAIN M.

Pour le 03 : M. RAULIN JP. - Mme GOUGAT E.

Pour le 07 : M. BONNEFOY M. – M. FAJOUX J.

Pour le 15 : M. COMBES P.

Pour le 26 : M. CAZADAMONT A. – M. MALBETE G.

Pour le 38 : Mme MONIN C. – M. FEVRIER P. - M. CAJON G. -

Pour le 42 : Mme ROUX M. - M. CHAUSSIGNAND Y. – M. MORO J.

Pour le 43 : Mme TROMPETER C.

Pour le 63 : M. LHERITIER P.

Pour le 69 : M. BOULET A. – M. LAVAL C.

Pour le 73 : M. JEANNOLIN JP. – M. TRAMOY F.

Pour le 74 : M. GARIN-LAUREL G.

Appel des membres du Comité Directeur du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes

Présents :

M. ALIGNE C. – M. ANGLADE L - Mme BAJOLLET V. – Mme BERTRAND V. – Mme BIGOT R. - M. CARTIER JP. – M. CASTANT R. – M. CHANUT M. – M. CHIRAND P. – Mme CLEMENT M. – M. COMBES P. - M. DESBOUYS JC. – M. EVRARD R. – M. GARREAU P. – Mme GOUGAT E. – M. KHALINI A. – M. MAISON N. – M. MORLOTTI M. – M. ORTHALA A. – M. RAULIN JP. – M. ROSSET G. - M. TARTRY R. - M. THEARD JY. – M. THOMET R. – M. TRIVES N.

Le quorum étant atteint le Président JY. THEARD ouvre le 3^{ème} Congrès Régional Auvergne – Rhône Alpes

Mot de bienvenue du Président du Comité de l'Isère A. ORTHALA

Alain ORTHALA après avoir souhaité la bienvenue à tous, fait la présentation de la journée.

Mot de bienvenue du Président JY. THEARD

Le président débute son intervention par une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés.

Le PV du congrès 2018 approuvé à unanimité des présents.

Le Président rappelle ensuite que nous sommes au bout des trois premières années de notre Comité Régional, il précise que les choses et l'harmonisation se passent bien, que nous avons une progression de 4000 licenciés sur la période, il adresse ses félicitations à l'ensemble des comités. Concernant le projet fédéral 2021 un débat est prévu dans la journée, de même que pour les qualificatifs jeunes, la question est : « Faisons-nous de la résistance à ces obligations comme le font déjà Aquitaine et Occitanie ? ». Concernant le problème du manque d'arbitre : une réunion est proposée par Patrick GRIGNON. Le Président souhaite enfin à tous des débats fructueux.

Rapport moral présenté par la Secrétaire Générale V. BERTRAND

2019 marque la troisième année de fusion entre les deux anciennes ligues Auvergne et Rhône Alpes, pour former le Comité Régional AURA. Elle est synonyme aussi d'une harmonisation de nos pratiques qui semble plus évidente aujourd'hui qu'hier.

Pour rappel...les prochains congrès régionaux et challenge de l'Amitié auront lieu...

ANNE E	CONGRES REGIONAL	CHALLENGE DE L'AMITIE
2020	AIN	17 ET 18 octobre RHONE
2021	AUVERGNE	HTE SAVOIE

Notre comité régional s'est réuni deux fois cette année, avec en parallèle des réunions des deux commissions territoriales.

La première réunion a eu lieu le 9 mars à Andrézieux Bouthéon (42) :

Concernant l'organisation des championnats régionaux : Rhône Alpes a poursuivi son organisation habituelle avec un championnat de printemps sur 4 jours alors que l'Auvergne a choisi une organisation sur 3 sites.

La première formation « Contrôle éthylométrie » animée par Christian ALIGNE eu lieu le vendredi 8 mars. Des élus formés ont été désignés pour effectuer des contrôles au cours des championnats régionaux cela dans les deux entités territoriales.

Pour rappel également, il a été acté que :

Jean Pierre RAULIN prenait la place de Patrice COMBES en tant que Trésorier Adjoint. Et que la nouvelle vérificatrice aux comptes serait Charline TROMPETER. Michel CHANUT est également devenu responsable de l'arbitrage suite au décès de Michel FORT.

Suite à une demande de Max LARVARON souhaite que les CR soient accessibles à tous, ce qui est validé. Ils sont donc disponibles depuis sur le site du Comité Régional.

Le 9 mars s'est également déroulé la formation des délégués sur les nationaux, elle a été assurée par Jean Jacques LAFFORGUE.

La 2nd réunion a eu lieu lors du Challenge de l'Amitié le 19 octobre dernier à Aurillac dans le Cantal. A noter que pour la première fois ce dernier s'est déroulé en Auvergne et qu'il a été une réussite malgré une participation moindre.

Suite à un retour sur les championnats de France 2019, il est décidé que chaque équipe régionale soit accompagnée d'un délégué à partir de l'an prochain.

Suite à une demande de la FFPJP, une harmonisation des CRC et du règlement intérieur de ces derniers sera mise en place sur les 2 zones Auvergne et RA en 2020. Cependant la répartition des clubs reste sur les deux zones régionales. Pour ce qui est du calendrier des CRC, il sera harmonisé en 2021.

Il a été également décidé de revoir la composition de la commission des Nationaux suite au départ de Jean Jacques LAFFORGUE et de revoir tout ce qui en découle. Pour les régionaux il est décidé que les tenues seront homogènes dès la 1^{ère} partie comme dans les nationaux.

Pour rappel également suite à la création du Championnat de tir de précision 3 places ont été demandées à la FFPJP pour le CR en seniors et féminines et 2 pour les juniors masculin et 2 pour les juniores féminines.

A noter également que de nombreux contrôles d'alcoolémie ont été effectués cette année et que très peu ont été positifs.

Voilà pour le tour rapide des décisions prises en 2019 par le CR lors de ces différentes réunions...

Mais il ne faut pas oublier que notre CR a organisé de belles compétitions en 2019 :
Le CD 74 a reçu le France Individuel et Doublettes féminin les 6 et 7 juillet à Rumilly
Le CD 03 a organisé les finales des CNC vétérans et jeunes en octobre à Montluçon

3 villes de notre région ont reçu une étape des Masters : Clermont Fd, Romans Sur Isère, Cluse et Montluçon.

Et puis pour finir mon propos il faut parler des effectifs :

En ce qui concerne la région dans son intégralité nous avons à aujourd'hui 43833 licenciés ce qui représente une augmentation par rapport à 2019.

- ✓ Pour Rhône Alpes : 28081 licenciés (+ 1.74%) répartis ainsi :
 - 2007 jeunes soit moins 95 par rapport à 2018
 - 14921 seniors soit plus 90 par rapport à 2018
 - 11153 vétérans soit plus 455 par rapport à 2018
- ✓ Pour l'Auvergne : 15752 licenciés (+ 0.57%)
 - 933 jeunes soit moins 126 par rapport à 2018
 - 8708 seniors soit moins 53 par rapport à 2018

- 6111 vétérans soit plus 279 par rapport à 2019

✓ En complément Jean Pierre CARTIER fait remarquer...

Que nous avons une perte d'effectif dans toutes les catégories sauf vétérans donc il nous faut envisager l'avenir ?

Pour les comités seule la Savoie ne perd pas de jeunes cette année. Il existe également de grands déséquilibres entre le nombre de licenciés dans les différents clubs de la région ainsi qu'entre les deux plus importants clubs de Rhône Alpes et d'Auvergne. La participation au Championnat des clubs ne cesse d'augmenter.

Le CR Aura représente 14.5% des effectifs nationaux devant ceux de la Nouvelle Aquitaine et de Paca et derrière l'Occitanie, à noter que Paca Corse et Occitanie perdent des licenciés en 2018. Et concernant les effectifs jeunes notre perte est limitée par rapport à Paca qui perd 33.18% ou Corse 24.89%.

Au niveau national l'effectif est stable, à noter également que les effectifs féminins ont augmenté dans toutes les catégories, à voir si cela perdure...



Rapport financier présenté par le Trésorier Général Alain ORTHALA



COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BILAN DE CLOTURE

Exercice du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019

ACTIF		PASSIF	
		Fonds propres	
		Réserves*	101 501.18
		*hors Actions SAOS	762.20
		Provisions *	42 500.00
		Résultat de l'exercice	11 560.84
Paiements à recevoir	74 937.02		
		Dettes	
Disponibilités		Paiements émis non encaissés	24 667.83
C.M. : compte courant	43 127.75		
C.M. : compte livret	50 000.00		
C.M. : compte Tonic Plus	12 165.08		
s/total disponibilités	105 292.83	s/total dettes	24 667.83
Total de l'actif	180 229.85	Total du passif	180 229.85

Total de l'actif 180 229.85

Dettes -24 667.83

Actif net au 30/10/2019 155 562.02

RESERVES 2020	113 062.02
----------------------	-------------------

Pour mémoire : Réserves Rhône Alpes 68 818.18€

PROVISIONS *	
Provisions Habilleme CR	9 000.00
Provisions Emploi CTR	24 000.00
Provisions Contrats Objectifs	5 000.00
Provisions Tenues ETR	2 500.00
Provisions Participation formation	2 000.00

**Le Trésorier Général,
Alain ORTHALA**



FFPJP

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BILAN FINANCIER 2019			
BP 2019	NATURE DES CHARGES	MONTANT	REALISEES 2019
6820	FRAIS GENERAUX		8 184.98
800	Cotisations CROS	790.00	
200	Téléphone / Abonnement Internet	156.60	
120	Hébergement Site Internet	183.93	
100	Frais bancaires	78.00	
100	Protection juridique FFPJP	100.00	
3000	Achat matériels / Equipements	4 497.34	
1600	Location siège	1 488.00	
800	Location salles	150.00	
	Habillement Comité régional	643.70	
100	Assurance siège	97.41	
4500	FRAIS SECRETARIAT		2 483.26
500	Affranchissements	506.19	
2500	Imprimerie - cartes	1 191.60	
1500	Fournitures administratives	785.47	
6400	COMMUNICATION		6 359.40
400	Plaquettes / Médailles	359.40	
6000	Partenariat Planète Boules	6 000.00	
6500	Coupes et récompenses		7 281.98
1500	Coupes / Lots Auvergne	2 025.20	
4000	Coupes / Lots Rhône Alpes	4 421.58	
1000	Coupes Nationaux Jeunes	835.20	
26000	FRAIS DE REUNIONS		25 373.42
7000	Réunions Comité régional	8 245.45	
3500	Réunions Commissions régionales	2 021.66	
1500	Réunions CT Auvergne	823.26	
2000	Réunions CT Rhône Alpes	1 144.70	
12000	Congrès Régional 2017	13 138.35	
5000	FORMATION		12 671.37
500	Arbitres	2 161.63	
1000	Dirigeants	402.00	
3000	Educateurs	10 107.74	
500	Matériel pédagogique	0.00	
6500	REPRESENTATION		7 537.75
5500	Congrès Fédéral	5 690.15	
1000	Délégations	1 847.60	
26500	Championnats Commissions territoriales		24 671.55
2500	Championnats CT Auvergne	3 371.08	
22000	Championnats CT Rhône Alpes	19 119.72	
2000	Animation CT Rhône Alpes	2 180.75	

71200	Championnats de France		54 637.76
5500	Equipes Séniors Auvergne	3 741.94	
6400	Equipes Seniors Rhône Alpes	5 317.60	
1000	Equipes Jeunes Auvergne	269.00	
14000	Equipes Jeunes Rhône Alpes	9 453.72	
2200	Habillement Senior Auvergne	2 020.53	
1000	Habillement Senior Rhône Alpes	2 930.40	
2600	Habillement Jeune Auvergne	883.83	
8000	Habillement Jeune Rhône Alpes	7 814.40	
5500	Délégués Auvergne	2 913.06	
7000	Délégués Rhône Alpes	4 855.00	
14000	Championnats 2019 - Hébergement	12 383.72	
4000	Championnats 2020 - Réservations hébergement	2 054.56	
6500	JEUNES		1 519.75
3000	Détection Comité régional	0.00	
1500	Détection Auvergne	239.11	
2000	Détection Rhône Alpes	1 280.64	
3000	FEMININE		2 673.44
3000	Mini Bol d'Or	2 673.44	
42500	CTR		37 956.34
34000	Salaires	31 306.56	
5000	Véhicule	4 676.56	
3500	Activité	1 973.22	
37300	Championnats des Clubs		37 271.62
2500	CRC Open Auvergne	2 152.20	
3500	CRC Open Rhône Alpes	6 077.97	
1500	CRC Féminin Auvergne	1 596.60	
3300	CRC Féminin Rhône Alpes	2 958.80	
1500	CRC Vétéran Auvergne	1 839.30	
2500	CRC Vétéran Rhône Alpes	1 774.80	
1000	CRC Provençal Auvergne	828.55	
1000	CRC Provençal Rhône Alpes	2 247.03	
2000	CRC Jeune Auvergne	1 205.14	
6500	CRC Jeune Rhône Alpes	5 340.00	
4500	CNC Auvergne	3 200.00	
4500	CNC Rhône Alpes	5 900.00	
3000	CNC Délégués	2 151.23	
10000	Manifestations Rhône Alpes		9 030.00
10000	Challenge de l'Amitié	9 030.00	
5000	Contrats Objectif		3 000.00
	Féminines et mixité	1 000.00	
	Public en situation de handicap	1 000.00	
	Soutien développement en milieu scolaire	1 000.00	
1300	Divers		1 085.22
1100	Cadeaux - récompenses	600.00	
200	Dépenses diverses	485.22	
	Provisions		7 500.00
	Participation formation BF	2 000.00	
	Tenues ETR	2 500.00	
	Habillement Comité régional	3 000.00	
265020	TOTAL DES CHARGES		249 237.84



FFPJP COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

BILAN FINANCIER 2019

BP 2019	NATURE DES PRODUITS	MONTANT	REALISEES 2019
191720	<i>Licences - Mutations</i>		202 407.20
57200	Licences Auvergne	60 176.00	
100400	Licences Rhône Alpes	105 224.00	
30120	Licences Rhône Alpes - Complément	31 567.20	
1000	Mutations Auvergne	1 330.00	
3000	Mutations Rhône Alpes	4 110.00	
3600	<i>Inscriptions CRC</i>		4 600.00
1800	CRC Auvergne	2 400.00	
1800	CRC Rhône Alpes	2 200.00	
500	<i>Intérêts</i>		477.98
450	Livret	437.91	
50	Tonic plus	40.07	
38100	<i>Subventions - Partenariats</i>		33 401.00
12000	FFPJP Emploi	9 000.00	
23000	REGION - Actions	21 801.00	
500	Crédit Mutuel	500.00	
2000	REGION - Investissement	1 500.00	
600	OBUT	600.00	
14100	<i>Indemnités FFPJP</i>		8 554.00
9500	Indemnités FFPJP - Championnats de France	4 554.00	
4600	Indemnités FFPJP - CNC	4 000.00	
	<i>Formation BF</i>		9 473.50
	Participation FFPJP Formation éducateurs	3 488.50	
	Inscription formation éducateurs	5 985.00	
	<i>Amendes</i>		1 885.00
	Amende CRC	1 535.00	
	Amende Discipline	350.00	
17000	<i>Reprise Provisions</i>		0.00
12000	Emploi CTR	0.00	
5000	Contrats Objectifs	0.00	
265 020	TOTAL DES PRODUITS		260 798.68

- ✓ Sur l'Exercice 2019, Alain ORTHALA précise qu'il y a plusieurs catégories : frais généraux (Cros, tel-Internet, frais bancaires, achats de matériels : ordinateurs défectueux, commission discipline, habillements pour 2 nouveaux membres) frais secrétariat (affranchissement, imprimerie, fournitures) communication (à noter que les factures médailles seront sur l'exercice 2020), coupes récompenses, frais de réunion (peu de dépenses au niveau des Commissions Régionales), formation (arbitres, dirigeants, éducateurs, aucun matériel pédagogique), représentation (Congrès Fédéral), Championnats Commissions Territoriales : Nous n'avons pas la même façon de faire d'où les chiffres différents. Championnats de France 54637.76 euros (détail). Jeunes (très compliqué car les notes de frais sont parfois mal faites –détection), féminines (Bol d'Or) CTR (salaire présenté 37956.34 euros est le coût total avec les charges – véhicule (il est plus intéressant de louer que d'acheter car pas de frais d'entretien – activité on paie les frais mais pas les kms payés par la Fédération soit 2834.33 euros). CRC (difficultés car certains délégués font des notes globales, choix de changer cela en 2020). CNC, pour info en 2020, il n'y aura plus de réservation hôtellerie et repas ; Manifestations : Challenge de l'Amitié Aurillac, Contrat Objectif, cadeaux et récompense (COLOMBET A., RODRIGUEZ A.) ; Provision (Aide à un BF3, tenue ETR (projet de tenue pour les identifier sur le terrain), habillement en vue du prochain mandat.
- ✓ Inscription CRC plus d'équipes vétérans en Auvergne ce qui explique l'écart de 200 euros, cela va changer en 2020
- ✓ Subventions et partenariat : la Fédération doit nous reverser 12000 euros en 2020.
- ✓ Indemnité FFPJP représente total des indemnités Championnats de France Indemnité CNC (reversée intégralement aux équipes. Formation BF ; recette exceptionnelle (2 amendes Auvergne Issoire et Naucelle payées très rapidement + amendes commission discipline)
- ✓ Total charge – Total Produit Résultat positif cette année Le bilan de clôture est un bilan équilibré
- ✓ Question de M. MALLORY (69) faut-il remplir une action à chaque fois ? Non, il faut globaliser et l'envoyer au CD 69 qui renvoie au Comité régional avant le 31 décembre.
- ✓ Formation BF (Frédéric TRAMOY) Pourquoi les comités n'ont-ils pas de retour pour les coûts alors que c'est le CR qui les reçoit ? Alain ORTHALA : nous verrons ce qui va être fait pour 2020, mais l'aide ne sera pas énorme : environ 100 euros par département.
- ✓ Contrôle des Vérificatrices aux comptes : CANTIGER Cynthia et TROMPETER Charline, vérifications effectuées le 13/12/2019, il est donné quitus en approuvant les comptes pour 2019, le bilan financier est approuvé à l'unanimité.
- ✓ Point particulier Commission Territoriale Rhône Alpes : il a été convenu que Rhône Alpes lors de la fusion gardait une somme 68808.18 euros qui aujourd'hui va être reversée aux Comités de l'ancienne ligue Rhône Alpes. 52612 euros serait donc reversés et répartis aux CD. Il resterait une réserve moindre reversée au CR. Pour JY.

THEARD, cette somme a permis de ne pas avoir de difficultés de trésorerie et elle peut être reversée aujourd'hui. La majorité des cd sauf le 69 accepte cela. Cela a été reversé vers le 15 décembre 2020.

Rapport sportif papier effectué par Jean Pierre CARTIER

Situation des effectifs Auvergne-Rhône Alpes au niveau national

Répartition effectif / Régions		Evolution effectif 2019 / 2018	
Occitanie	20,63%	Centre Val de Loire	2,92%
Auvergne Rhône-Alpes	14,93%	Pays de Loire	2,56%
Nouvelle Aquitaine	11,82%	Bretagne	2,46%
PACA	11,79%	Bourgogne France-Comté	2,24%
Ile de France	7,62%	Auvergne Rhône-Alpes	1,58%
Grand Est	6,06%	Hauts de France	0,69%
Bourgogne France-Comté	5,44%	Grand Est	0,33%
Pays de Loire	4,94%	Normandie	0,18%
Hauts de France	4,89%	Nouvelle Aquitaine	0,15%
Bretagne	3,78%	Ile de France	0,08%
Normandie	3,65%	Occitanie	-1,14%
Centre Val de Loire	3,61%	Corse	-3,17%
Corse	0,84%	PACA	-3,89%

Total national : + 0,03%

Evolution effectif JEUNES 2019 / 2018

Centre Val de Loire	22,54%
Pays de Loire	4,67%
Bretagne	-0,09%
Bourgogne France-Comté	-1,49%
Auvergne Rhône-Alpes	-1,68%
Hauts de France	-4,33%
Grand Est	-7,18%
Normandie	-7,76%
Nouvelle Aquitaine	-7,79%
Ile de France	-11,54%
Occitanie	-12,29%
Corse	-24,89%
PACA	-33,18%

Total national : - 8,60%

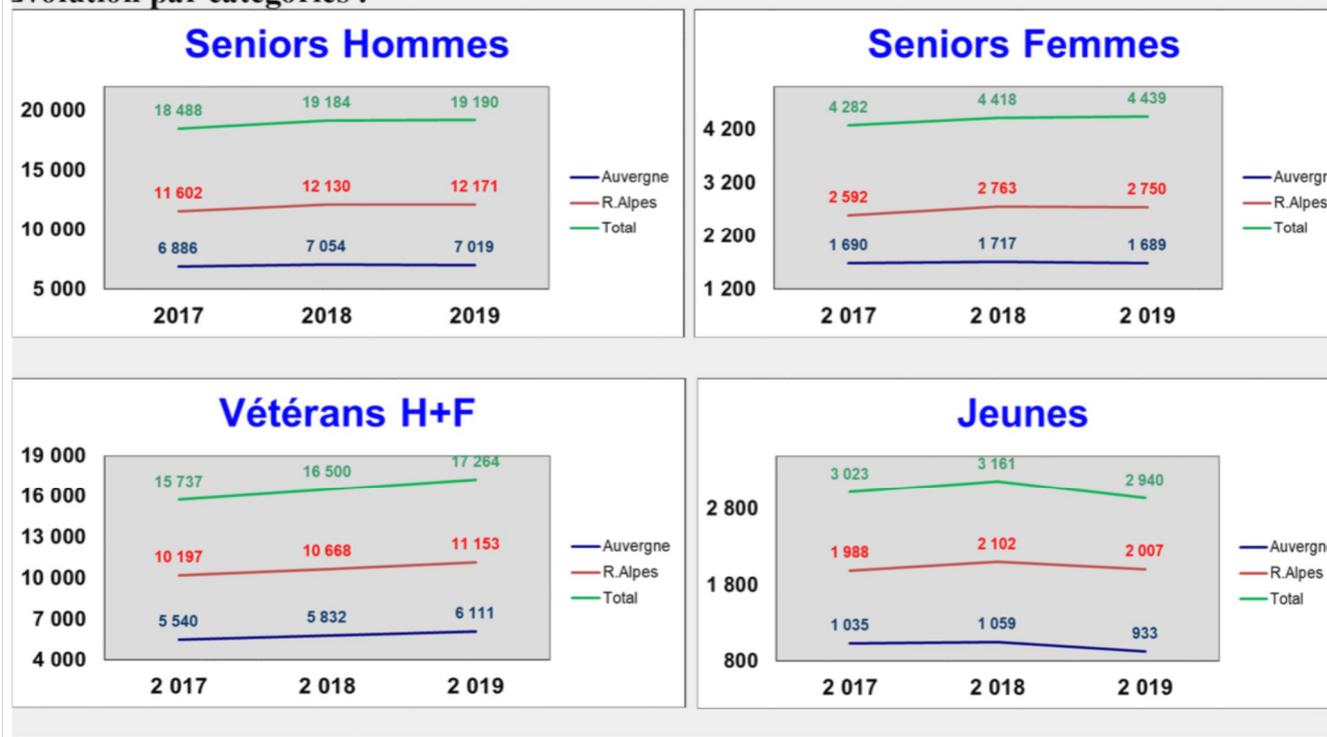
EFFECTIFS 2019

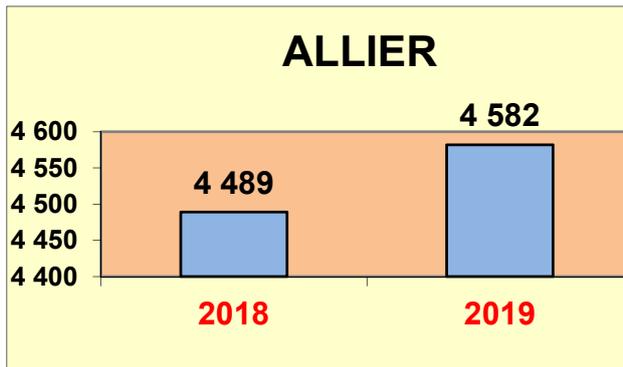
Effectif Total des licenciés :

2018		2019		Evolution	
Auvergne	15 662	Auvergne	15 752	Auvergne	+ 90
Rhône-Alpes	27 601	Rhône-Alpes	28 081	Rhône-Alpes	+ 480
TOTAL	43 263		43 263		+ 570

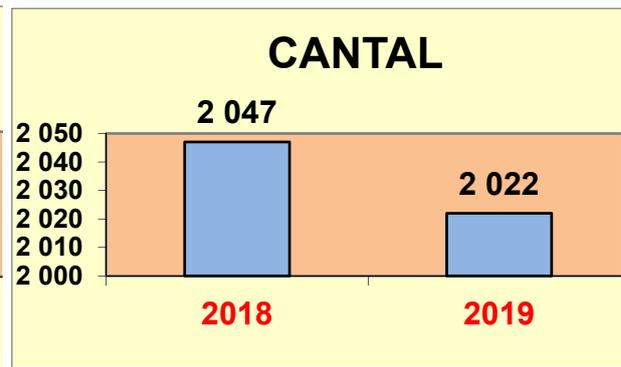
Evolution par Comité : Evolution par catégories :

Evolution par catégories :

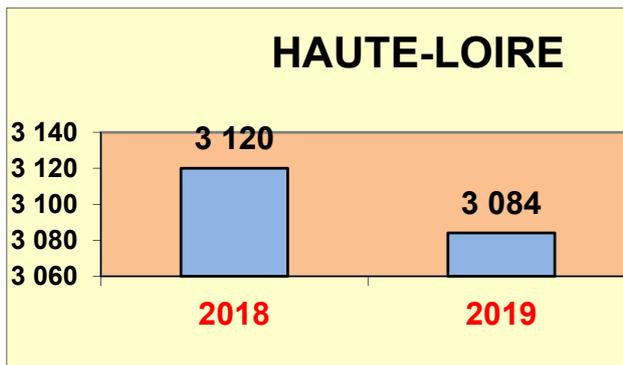




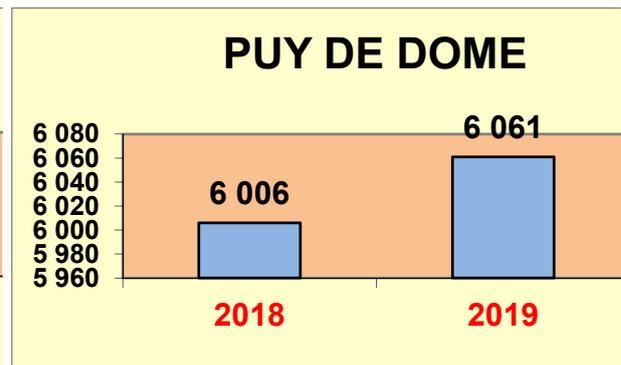
Allier : + 93



Cantal : - 25



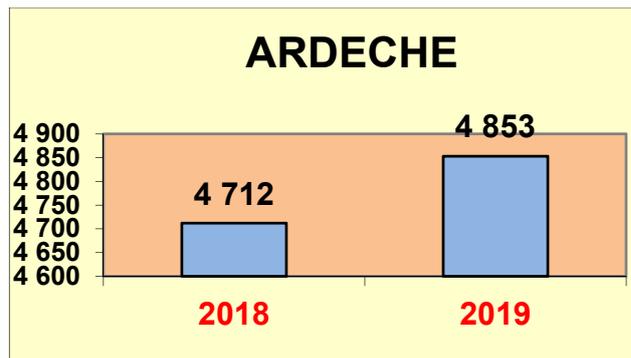
Haute-Loire : - 36



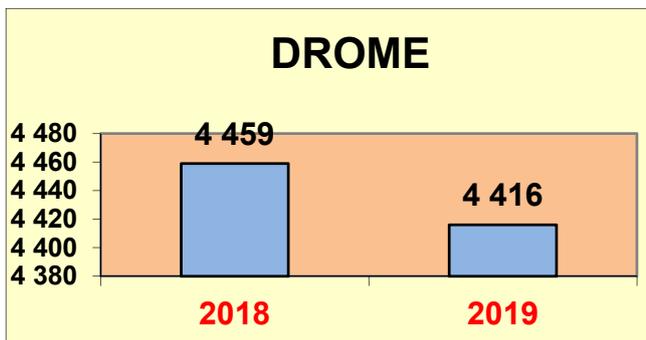
Puy de Dôme : + 55



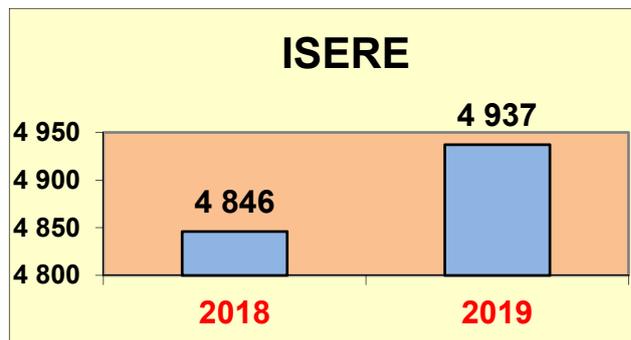
Ain : + 109



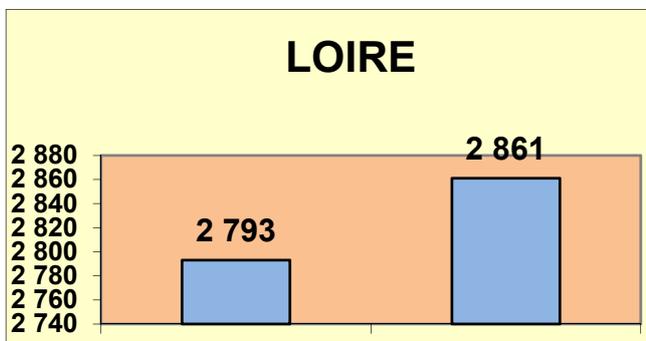
Ardèche : + 141



Drome : - 43



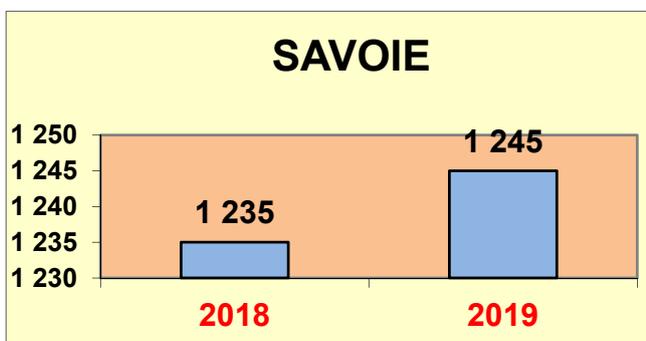
Isère : + 91



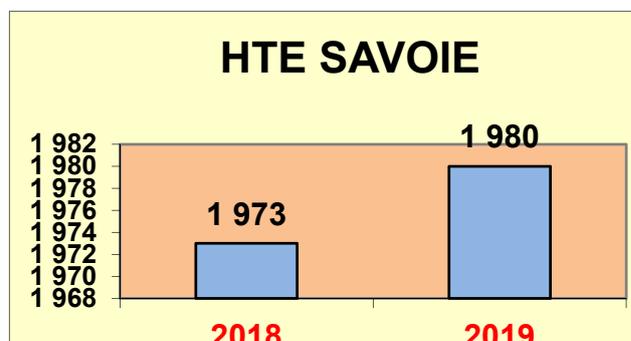
Loire : + 68



Rhône : + 97



Savoie : + 10



Haute-Savoie : +7

Challenges Sportifs

Ces 2 challenges récompensent les Comités qui ont obtenu les meilleurs résultats Régionaux et Nationaux en 2019, en catégorie Seniors et en catégories Jeunes.

Sont pris en compte, les résultats obtenus par les CD dans les Championnats Territoriaux, les Championnats de France, les CRC et les CNC.

- **CHALLENGE Yves TALANCIEUX**

Ce Challenge dédié à un proche collaborateur de Patrick CHALANCON récompense le meilleur Comité sur l'ensemble de l'année. Le classement s'établit comme suit :

1 ^{er} : ARDECHE	89 points	7 ^{ème} : Hte SAVOIE	23 points
2 ^{ème} : ALLIER	83 points	8 ^{ème} : RHÔNE	18 points
3 ^{ème} : PUY de DOME	47 points	9 ^{ème} : Hte LOIRE	13 points
4 ^{ème} : DROME	33 points	10 ^{ème} : CANTAL	10 points
: LOIRE	33 points	: ISERE	10 points
6 ^{ème} : AIN	28 points	12 ^{ème} : SAVOIE	0 point

- **CHALLENGE Michel et Thomas DESBOIS**

Ce Challenge qui était dédié à la mémoire du fils de nombre Président d'Honneur, prend depuis cette année le nom de Michel et Thomas Desbois en mémoire de notre Président d'Honneur décédé cette année. Le classement s'établit comme suit :

1 ^{er} : PUY de DOME	100 points	7 ^{ème} : CANTAL	26 points
2 ^{ème} : ALLIER	77 points	8 ^{ème} : Hte LOIRE	24 points

3 ^{ème} : RHÔNE	61 points	9 ^{ème} : ARDECHE	22 points
4 ^{ème} : Hte SAVOIE	48 points	10 ^{ème} : ISERE	20 points
5 ^{ème} : DROME	43 points	11 ^{ème} : AIN	15 points
6 ^{ème} : LOIRE	30 points	12 ^{ème} : SAVOIE	6 points



Remise du Challenge Talencieux



Remise du Challenge Desbois

RAPPORT SPORTIF

Ce compte rendu est présenté et réalisé en image.

Champions Régionaux 2019

	RHÔNE-ALPES		AUVERGNE	
Triplette Vétérans	PERRET Michel BIZE Alain DUWEZ Alexandre	Haute Savoie	COUDERT Alain FEL Jean Marc BENEZIT Philippe	Cantal
Triplette masculin	Titre non décerné		DA SILVA Manuel DAUPHANT William GIRE Bruno	Puy de Dôme
Triplette Féminin	PERRET Emilie GUERARD Stéphanie DENIS Malika	Haute Savoie	BELLONI Maïla HUGON Noémie RESCHMANN Séverine	Puy de Dôme
Triplette Promotion	BOURGUIGNON Hervé BALLAZ Raphaël FONTAINE Thierry	Isère	RONDEPIERRE Stéphane ROLLET Francis ABGRALL Remi	Allier
Doublette Masculin	TELLIER Pascal PUJO-PAY Florian	Ardèche	BEULAMA Valentin CHAPELAND Steeven	Puy de Dôme
Doublette Féminin	MINODIER Melinda LEYRAL Annick	Drome	DE FREITAS Emilie CHASTANET Cynthia	Puy de Dôme
Doublette Mixte	JEAN Audrey COGNAT Sylvain	Drome	AUBERT Chrystèle CELLARIER Franck	Cantal
Triplette Provençal	LIENARD Michel PLEE Steven AVENAS Rémy	Drome	BEGON Cyril CHAPELAND Steeve GAUTHIER Hugo	Puy de Dôme
Tête à Tête Masculin	CAILLOT Pierrick	Drome	RENARD David	Puy de Dôme
Tête à Tête Féminin	PICARD Emma	Rhône	ROUX Charlotte	Puy de Dôme
Triplette Junior	CRISNAIRE Arnaud FOSSATI Dohann BOUCHARD Hugo	Haute Savoie	BOUEIX Clément COURTINE Ivane DOMINUEZ Eddy	Puy de Dôme
Triplette Cadet	BONNAURE Jordan NURY Loik TALAGRAND Emma	Ardèche	LIRONY Sony GATIGNOL Geoffrey JARNIAC Florian	Allier
Triplette Minimie	CHAZALON Louis FUENTES-MEDJBAR Juan MESQUITA-TEIXEIRA Louis	Ardèche	PETIT Marilou DANTU Quentin CHEVALIER Enzo	Allier
Triplette Benjamin	MALTERRE Lucas DAVID Axel BARANI Lucian	Ain		

Voir la suite du Palmarès (autres compétitions) dans le Rapport d'activité

Compétitions 2020

A- Championnat Régional de TIR de PRECISION (nouveau 2020)

- Qualifiés au Championnat de France à Valence :

	<u>Auvergne</u>	<u>R. Alpes</u>
Seniors Hommes	1	2
Seniors Femmes	1	2
Juniors Masculins	1	1
Juniors Féminines	1	1

- Organisation du Championnat Régional :

	<u>Auvergne</u>	<u>R. Alpes</u>
Seniors Hommes (2 par Comité)	8	16
Seniors Femmes (2 par Comité)	8	16
Juniors Masculins (1 par Comité)	4	8
Juniors Féminines (1 par Comité)	4	8

- Déroulement de la journée : RHONE-ALPES

Seniors Hommes : 2 cibles 4 juges + 1TDM
1^{er} tour (16) : 8 tireurs / cible : 2 h 40
Repêchage (12) : 6 tireurs / cible : 2 h
Début 8h – Fin 12h30/13h

Seniors Femmes : 2 cibles 4 juges + 1 TDM
1^{er} tour (16) : 8 tireurs / cible : 2 h 40

Repêchage (12) : 6 tireurs / cible : 2 h

Début 8h – Fin 12h30/13h

Juniors Masc. et Fem. : 2 cibles 4 juges + 1 TDM

1^{er} tour (8 + 8) : 8 tireurs / cible : 2 h 40

Début 8h30 – Fin 12h30/13h

➤ Déroulement de la journée : AUVERGNE

Seniors Hommes : 1 cible 2 juges + 1TDM

1^{er} tour : 8 tireurs : 2 h 40

Repêchage : 4 tireurs : 1 h 20

Début 8h30 – Fin 12h30/13h

Seniors Femmes : 1 cible 2 juges + 1 TDM

1^{er} tour : 8 tireurs : 2 h 40

Repêchage : 4 tireurs : 1 h 20

Début 8h30 – Fin 12h30/13h

Juniors Masc. et Fem. (4 + 4) : 1 cible 2 juges + 1 TDM

1^{er} tour : 8 tireurs : 2 h 40

Début 9h30 – Fin 12h30/13h

N.B. : si 4 ou 8 tireurs, le repêchage n'est pas utile, ce qui diminue la durée de la compétition

➤ Déroulement de la journée : RHONE-ALPES et AUVERGNE

☐ 1/4 de finale : *disputés simultanément par catégorie*

Seniors Hommes et Femmes : 4 cibles 8 juges + 1TDM

Début 14h30 (Fin 16h00)

1/2 finale : *disputés simultanément par catégorie*

Seniors Hommes et Femmes : 2 cibles 4 juges + 1TDM

Juniors Masc. et Fem. : 2 cibles 4 juges + 1TDM

Début 16h00 (Fin 16h40)

Finales : *disputées simultanément*

Seniors Hommes et Femmes : 2 cibles 4 juges + 1TDM

Juniors Masc. et Fem. : 2 cibles 4 juges + 1TDM

Début 17h00

➤ Equipement :

Rhône-Alpes 6 pas de Tir 12 juges + 3 TDM

Auvergne 3 pas de Tir 6 juges + 3 TDM

Le juge placé vers la cible pour le contrôle des boules tirées (obligatoirement un arbitre) est chargé de remettre les boules cibles en place au moment de l'appareil agréé.

Prévoir également, sur chaque cible, des personnes pour ramasser les boules tirées

➤ Mode de qualification :

1^{er} Tour :

tous les tireurs passent aux 5 ateliers aux 4 distances, soit 20 boules tirées

4 premiers du classement qualifiés pour les 1/4 de finale

Repêchage :

Les tireurs non qualifiés au 1^{er} tour repassent les ateliers, dans l'ordre inverse du classement du 1^{er} tour.

Additionner les points du 1^{er} tour et du repêchage

4 premiers du classement qualifiés pour les 1/4 de finale

1/4 de finale :

Les deux adversaires tirent tour à tour sur le même pas de tir.

Confrontations suivant le classement :

A : 1 contre 8 - B : 4 contre 5 - C : 3 contre 6 - D : 2 contre 7

1/2 finale : suivi du tableau des 1/4 : vainqueur A contre vainqueur B ; C contre D

Cas particulier AUVERGNE :

Même si tous les tireurs sont qualifiés pour les 1/4 de finale, le passage du 1^{er} tour sert à établir l'ordre des confrontations des 1/4 de finale (le repêchage n'est donc pas utile).

Pour les Jeunes : pas de repêchage, tous les tireurs sont classés au 1^{er} tour.

B- Championnat Territoriaux Jeunes

➤ RHONE-ALPES

Quota qualifiés au Championnat de France : 8 équipes / catégorie

	Juniors	Cadets	Minimes	Benjamins
CD01	2	3	3	2
CD07	4	4	4	4
CD26	4	3	3	4
CD38	4	3	3	4
CD42	3	3	3	3
CD69	4	4	4	3
CD73	2	2	2	3
CD74	1	2	2	1
Total	24	24	24	24

Même répartition pour le Trophée en Doublettes

Perspectives 2020

C- Arbitrage

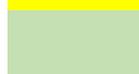
Rappel des objectifs fixés par la Fédération :

- **2020** : 1 arbitre pour un club de plus de 50 licenciés 2 arbitres à partir de 151 licenciés
- **2021** : 1 arbitre pour tout club participant aux compétitions par équipes CDC, CRC, CNC et/ou Coupe de France
- **2024** : 1 club = 1 arbitre

Situation dans notre Région :

Effectifs clubs 2019 :	Nb. Clubs	
300 licenciés et plus	4	0,49%
151 à 300 licenciés	25	3,08%
51 à 150 licenciés	287	35,30%
21 à 50 licenciés	383	47,11%
10 à 20 licenciés	91	11,19%
Moins de 10 licenciés	23	2,83%
	813	100,00%

 2 arbitres par club = 58

 1 arbitre par club = 287

TOTAL = 345 arbitres

Effectif actuel : RA = 105 arbitres + AU = 105 arbitres : 210 arbitres

D- Jeunes

➤ Rappel des effectifs Jeunes 2019 et leur répartition par club :

RHONE-ALPES			AUVERGNE		
Effectifs clubs 2019	Nb Clubs		Effectifs clubs 2019	Nb Clubs	
Plus de 20 jeunes	29	6,3%	Plus de 20 jeunes	4	1,1%
11 à 20 jeunes	34	7,3%	11 à 20 jeunes	17	4,9%
5 à 10 jeunes	44	9,5%	5 à 10 jeunes	44	12,6%
2 à 4 jeunes	62	13,4%	2 à 4 jeunes	89	25,5%
1 jeune	63	13,6%	1 jeune	65	18,6%
Aucun jeunes	232	50,0%	Aucun jeunes	130	37,2%
	464	100,0%		349	100,0%

Clubs de + 20 jeunes SANS Ecole de Pétanque référencée :

CHAZELLES 42 : 39 jeunes

Clubs de + 20 jeunes SANS Ecole de Pétanque référencée :

STE SIGOLENE 43 : 26 jeunes

➤ Labellisation des Ecoles de Pétanque : campagne 2020-2021

Répartition des EDP par Comité :

CD	***	**	*	0	Total
01	1	3	3		7
03		1	1		2
07	2	8	7		17
15	1	1	4		6
26	3	5	5	1	14
38		3	5	1	9
42		3	1		4
43		2	1		3
63		5			5
69	1	1			2
73		3	1		4
74	1	2			3
Total	9	37	28	2	76

NB Etoiles	Nombre
3	9
2	37
1	28
0	2
	76

Encadrement	Nombre
BF3	3
BF2	11
BF1	39
Initiateur	19
Néant	4
	76

Répartition des EDP par Région :

	Régions	Total EDP		3*	2*	1*	0*
1	CR Auvergne-Rhône-Alpes	76	19,59%	10	37	27	2
2	CR Occitanie	74	19,07%	7	34	26	7
3	CR Pays de la Loire	43	11,08%	4	21	16	2
4	CR Nouvelle-Aquitaine	37	9,54%	5	18	11	3
5	CR Bourgogne-Franche-Comté	32	8,25%	3	13	13	3
6	CR Bretagne	28	7,22%	3	12	13	
7	CR Grand Est	24	6,19%	3	10	11	
8	CR Hauts-de-France	22	5,67%		8	13	1
9	CR Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	5,15%	3	11	6	
10	CR Normandie	13	3,35%	1	8	3	1
11	CR Île-de-France	9	2,32%	1	5	3	
12	CR Centre-Val de Loire	6	1,55%	1	2	2	1
13	CR Corse	4	1,03%		3	1	
	TOTAL	388	100,00%	41	182	145	20

➤ **CDC-CRC Jeunes (Décision Fédérale)**

- Les ententes de clubs sont limitées à 2 CLUBS par équipe.

Auvergne : 2 équipes non conformes en 2019 : à corriger pour 2020.

- Obligation CDC à 4 équipes minimum pour participer au CRC

CD74 : 2 équipes / catégorie en 2019

CD03 : 3 équipes en B-M en 2019

CD15 : 1 équipe en B-M en 2019

CD43 : 3 équipes / catégorie en 2019

Si les choses restent en l'état, les Comités ci-dessus ne pourraient pas prétendre qualifier une équipe en CRC pour la ou les catégories concernées.

En Auvergne, seul le CD63 pourrait inscrire une équipe en CRC B-M

Il est aussi possible d'organiser un CDC à 2 comités.

E- Concours Régionaux

Rappel : Tenue homogène HAUT obligatoire dès la première partie (même règlement que les Nationaux).

- Pour l'inscription des Régionaux au calendrier 2021 : on suivra la même procédure que la Fédération pour les Nationaux :
 - Saisie informatique par les clubs sur le site du Comité Régional : **date limite stricte (à définir)**
 - Envoi des Fiches d'inscriptions aux CD concernés pour validation
 - Validation du CR et arbitrage des concours en concurrence. Les demandes initiales seront prioritaires sur les changements éventuels après la clôture des inscriptions, pour les cas de concurrence entre organisations.

- Il faudra également définir quelques règles à respecter pour les organisateurs :
 - Un concours sur 1 jour doit commencer au minimum à 9h00 s'il est en Poule ou au minimum à 10h30 s'il est en A/B.

➤ AUVERGNE

Selon les propositions de la Fédération 3 comités ont la possibilité de qualifier une équipe au niveau de leur Département : CD03 - CD43 - CD63.

Demander à la Fédération de rajouter une équipe pour le Cantal qui y avait droit les années précédentes.

- **Harmonisation des qualifications pour 2021 (à débattre en 2020)**
 - Même mode de qualification (département et/ou région), suivant les directives de la FFPJP
 - Organisation d'un championnat Doublette en Auvergne (qualificatif France pour les Juniors)
 - Associer la catégorie Benjamins en Auvergne

F-CRC

Modification des indemnités versées en fin d'année aux clubs qui se sont déplacés (hors Catégorie Jeunes).

Barème applicable à partir de 2020 :

- **Parties de groupes** : Forfait basé sur la distance aller entre la ville du club et le lieu de la rencontre, suivant le calcul « Via Michelin ». Le forfait s'établit à **20 €** par tranche de 25 km
- **Parties finales** : même indemnisation que les parties de groupe

Questions Diverses

- ✓ Montée en CNC pour Naucelle et St Gérard le Puy ? Nous proposons la montée pour St Gérard et Naucelle.
- ✓ Pour les calendriers, JP. CARTIER a fait un calendrier global les années précédentes, faut-il le refaire ? S'il obtient des calendriers complets de tous les comités, il fera....
- ✓ Le calendrier des nationaux de la région est fait, il sera envoyé très rapidement...
- ✓ Le national de Pont du Château aura lieu les 18 et 19 juillet 2020. Celui de Villefranche sur Saône les 27 et 28 juin. Pour celui de Grenoble rien n'est confirmé.
- ✓ Pour les régionaux :
 - Salink Pétanque fait une demande qui n'est pas recevable car rien sur la feuille ?
 - Concurrence : Méribel et le championnat régional provençal, ce dernier ne peut être changé ! Dans ce cas seul reste le Championnat Régional. De plus s'il n'y a aucun accord entre Méribel et Bron on ne peut maintenir les deux !
 - Andrézieux Bouthéon : 3 régionaux au cours de l'international (triplette, t à t et doublette mixte) cela est à compléter.

Après la coupure déjeuner à 11h50 - Reprise à 14h45

Sont présents en plus cet après-midi : Alain LOMBARD, Patrick CHALENCON, Michel LACHISE, Marc ALEXANDRE et Armand SALTRE

- ✓ Approbation du Compte Rendu d'activité à l'unanimité des présents
- ✓ Compétitions 2020
- ✓ Champ Reg Tir Précision : la Fédération a accordé 2 qualifiés à Rhône Alpes et 1 pour l'Auvergne en catégorie seniors (mas – fem) - 1 Junior Rhône Alpes + 1 Auvergne et 1 Junior fille Rhône Alpes + 1 fille en Auvergne. Il est proposé de choisir 2 qualifié(e)s par comité pour tous Auvergne et Rhône Alpes comme cela avait été décidé lors de la réunion d'octobre.
 - Le champ de tir aura lieu le 1^{er} juin à Livron pour Rhône Alpes
Rhône Alpes / 2 cibles ho + 2 cibles femmes 8 tireurs par cible = 2h40 pour les 16 (20 min par tireur), puis 12 qualifié(e)s seront qualifiés 4 (classement individuel selon leur score) donc 4h40

pour la qualification. 4 juges par cible + 1 ou 2 tables de marque. (5 ateliers championnat du monde 20 boules à tirer).

Rappel les CD sont libres de faire la qualification qu'ils veulent en faisant un 1^{er} tour puis un repêchage puis élimination directe.

Juniors garçon et filles : 16 tireurs = 1h40, puis 8 = 1h20, puis opposition score.

- Auvergne

8 tireurs masculins avec 1 (2 juges +1 table) = 2h40 si 2 cibles 1h20.

Pas de repêchage chez les jeunes mais le 1^{er} tour établi l'ordre des ¼. Puis élimination face à face à partir des ¼. Les juges doivent être de préférence des arbitres, sinon des éducateurs.

- Equipements Rhône Alpes 6 pas de tir, 12 juges, 3 table de marque ; la moitié pour l'Auvergne sauf table de marque 3.
- Les cd doivent commencer très rapidement leurs qualifications. Rappel ce championnat est ouvert à toutes les catégories. Seront qualifiés les 2 finalistes en Rhône Alpes et le vainqueur en Auvergne dans chaque catégorie. Sauf pour les juniors (mas –fem) où ce seront seulement les vainqueurs.
- Pourquoi faire un champion régional en juin alors que le France est en décembre ? Question de calendrier, à voir l'évolution dans le temps.
- Remarques : Pour certains cela est un championnat hypocrite qui verra gagner forcément un joueur élite. A voir ! De plus le joueur qualifié au France va tirer pendant 40 min et cela va couter très cher.
- Pour Marc ALEXANDRE, ce championnat de tir a été inventé par la Suisse à priori pour les petites Fédérations. Ce championnat est couteux, mais il faut se poser le problème de l'investissement des clubs.
- C'est une 1^{ère} expérience et il faudra en tirer des conclusions pour la suite selon JP. CARTIER.

- ✓ Quota qualifiés Championnats de France Jeunes : pour Rhône Alpes 8 équipes par catégorie, pour l'Auvergne ce sont les champions départementaux qui étaient qualifiés ; La Fédération imposant le « swiss system », il ne faut que 92 équipes au France, nous n'avons plus droit à 13 places mais à 12, le Cantal est exclu des qualifications. Les critères qui ont permis d'éliminer le Cantal semblent très flous et sont contestés, et pour le Président P. COMBES, il faut dans ce cas rembourser les chambres réservées ; de plus pourquoi le Cantal plus que les autres la question sera posée à JY. PEYRONNET.

Le CR ne met pas en place le swiss system en 2020 car impossible à gérer. Pourquoi de plus remonte-t-on pas à 13 équipes en 2021 comme prévu ? Pourquoi ne pas retirer des équipes à PACA qui a perdu énormément de jeunes ? De plus d'après JY. THEARD, en 2021 les grands comités régionaux devront faire des championnats à 32 équipes sur deux jours, ce qui va couter très cher. Il semble à ce jour que ce propose le Conseil des CR ne soit pas vraiment suivi par la Fédération !

- Pour 2021, il faudra homogénéiser nos pratiques entre Auvergne et Rhône Alpes et par exemple organiser un championnat doublettes jeunes.
 - Championnat Rhône Alpes Jeunes aura lieu à Livron (26), il y aura deux catégories le samedi et deux le dimanche, cela arrange le club organisateur, mais déplaît aux éducateurs ; il est donc choisi de regrouper les quatre compétitions jeunes sur un jour qui sera à déterminer sûrement le dimanche.
 - En Auvergne, 16 équipes par catégorie, 4 de chaque cd, il aura lieu dans le Cantal le 30 mai en même temps que le tripléte promotion.
-
- ✓ Arbitrage : plan très ambitieux de Patrick GRIGNON pour arriver en 2024 à un club/un arbitre. Cela veut dire qu'en 2020 il faudrait 345 arbitres, et nous en avons 165, et il faudra en former 210 ! Sur l'objectif prévu la Fédération a choisi qu'il n'y ait pas de sanction mais des récompenses pour ceux qui respecteraient ! L'intérêt pour la Fédération serait de former de jeunes arbitres. Pour JP. CARTIER, il faudrait faire la pratique avant l'examen pour donner envie aux jeunes et voir s'ils sont intéressés.
-
- ✓ Effectifs jeunes par clubs : deux clubs n'ont pas fait de demande de labélisation Chazelle dans le 42 et Ste Sigolène dans le 43. Pour certains cette labélisation n'apporte rien de la part de la Fédération. Cependant cela peut être valorisé auprès des élus.
-
- ✓ CDC et CRC Jeunes : les ententes de clubs sont désormais limitées à 2 clubs par équipe, cela va être un problème pour l'Auvergne, en effet aujourd'hui les jeunes sont trop dispersés dans les clubs.
-
- ✓ Question de Gérard ROSSET « Est-ce que Patrick GARREAU est remplacé ? ». A ce jour pas encore. Commission Jeunes et Educateurs : Pour Rhône Alpes, suite à la démission de Patrick GARREAU. Christophe ARSAC va assurer l'intérim de la coordination jusqu'au prochain mandat avec l'aide de Noel MAISON. En Auvergne le référent jeunes est Alain KHALINI.
-
- ✓ Pour Michel BLANC, il faudrait des concours jeunes dans tous les départements. A cela, JY. THEARD répond qu'il faut une volonté du cd mais aussi des clubs, il faut faire jouer les jeunes en même temps que les adultes et créer des compétitions, ex : des marathons qui fonctionnent en Isère, où des inter-clubs. Il faut un entraînement mais aussi de la compétition. La Fédération avec une perte de 8% d'effectif doit évidemment réagir ! Les écoles de pétanque doivent diversifier la pratique avec l'aide du CTR et trouver des dynamiques comme par ex en Savoie pour intéresser les jeunes.
-
- ✓ Innovation Nationaux, Supra et Internationaux :
 - Possibilité de ne plus payer les sorties de poules si c'est inscrit sur l'affiche ! Cela est expérimental pour 2020.

- Obligation de 3 parties de poules avant la reprise à 15h ; pour Marc ALEXANDRE cela fait perdre la convivialité de la pétanque.
 - Réunion des organisateurs : pour Pascal CHIRAND on met trop souvent de côté l'avis de l'organisateur ce qui n'est pas bien ! Certains ne connaissent pas la répartition ex pour 30 euros d'inscription, seulement 24 euros à la répartition.
- ✓ Concours régionaux :
 - Tenue homogène comme dans les nationaux
 - A partir de 2020 saisie informatique comme pour les nationaux, et règle d'arbitrage pour la concurrence à définir.
 - ✓ Commission Nationaux et Régionaux : elle est à restructurer d'ici le mois de mars.

Pour 2021...

- ✓ Championnat d'Europe Jeunes et vétérans à Albertville.
- ✓ Fin des championnats régionaux, que fait-on ? Dès 2021 il faudrait rentrer dans la ligne des régions administratives, nous ne sommes pas d'accord à l'unanimité tout comme deux autres régions la Nouvelle Aquitaine et l'Occitanie (qui a déjà fusionné mais traîne les pieds au vue des coûts et distances !). Pour le Grand Est c'est normal ! Pour le président de la Fédération, il faudrait faire les championnats régionaux toujours au centre de la région. Mais, il n'a jamais été question de fusion sportive dans le projet politique, alors que la Fédération veut l'imposer ! On peut demander aux élus actuels leurs avis en vue de la prochaine élection, pour certains cela est peu efficace ! JP. CARTIER propose une motion commune à faire signer par nos 12 comités + Nouvelle Aquitaine + autres contre cette idée de fusion sportive, cela peut permettre de proroger d'un an ! On peut aussi refuser d'organiser des championnats régionaux : ce qui entrainerait le fait qu'un quart de la France n'organise pas de championnats régionaux, cela devrait faire réagir surtout avec l'aide des médias ! Michel BLANC propose une intervention du CROS, de L. WAUQUIEZ Pour JP. CARTIER la décision est entre les mains de J. CANTARELLI, donc il serait bien de pouvoir en discuter avec les nouveaux élus fin 2020 ! De plus seules les grandes régions sont concernées. Possibilité de donner un nombre d'équipes au prorata du nombre de licenciés serait peut-être une bonne solution pour nous ...
- ✓ Le handicap : M. MALHORY voudrait qu'on travaille tous ensemble et faire un champ des clubs handicap (2 pers sport adapté, 2 pers handicapées, 2 personnes FFPJP). Quelle politique a-t-on au niveau handicap ? Pour Pascal CHIRAND on nous demande d'intervenir dans le savoir être. Pour C. ARSAC tous les comités travaillent au niveau du Sport adapté. Mais, nous CR, ne sommes pas organisateur pour le Sport Adapté, les conventions nous servent à venir en soutien. Pour JY. THEARD le travail dans ce sens doit venir des clubs.

✓ Budget Prévisionnel :

Présenté par Alain ORTHALA qui précise qu'il n'en voit pas trop l'intérêt !

- Il est prévu un week-end d'entraînement pour les jeunes qui iront aux France.
- CRC, il est prévu 20 euros par tranche de 15 kms.
- Pas de champions présents aujourd'hui donc le post cadeaux –récompenses passe à 0 euros.
- Prévision de charges 263300 euros.
- Prévision produit : 263300 euros
- Lucien ANGLADE souhaiterait que la visibilité de la Commission Territoriale Auvergne soit plus importante en terme de communication, donc il sera attribué 2000 euros de plus.
- Question indemnités championnats de France pour JP. RAULIN ; il est possible d'augmenter les déplacements « hôtels – site », mais difficile de faire plus !
- Rémunération de C. ARSAC par le CNDS, nous n'aurons jamais d'aide à l'emploi car nous ne sommes pas une région carencée. Nous allons demander de convertir 1/3 en 2/3, le salaire avec la FFPJP ; cela permettrait d'embaucher un 2^{ème} CTRF.
- Pour les France jeunes, il est possible de demander une somme pour les boissons en cas de canicule. Cela a eu lieu à Nevers cette année.
- Une tenue « éducateur » (polo et veste) est proposée par JP. CARTIER, budget de 58 euros par tenue. Il faut faire passer une liste des ETR (équipe technique régionale).

Intervention du CRTF C. ARSAC

« Bonjour à tous,

Avant de commencer le détail de mon activité, je voudrais m'excuser pour mon absence à la réunion d'Aurillac. J'avais un choix Cornélien à faire entre l'inauguration d'une école de pétanque en présence d'élus et d'instituteurs de la commune ou participer à ce rendez-vous annuel pour échanger avec vous responsables sportifs. Promouvoir l'image de la Pétanque ou participer à cette entrevue administrative que je sais importante était un réel dilemme surtout que mes dons d'omniprésence ne me permettaient toujours pas d'apparaître en deux endroits en même temps. J'ai donc naturellement porté ma priorité dans l'axe de mon emploi. Grace à cette intervention, des cycles pétanque seront mis en place dans cette nouvelle école.

Je suis sincèrement désolé d'avoir loupé cette rencontre et je ne voudrai surtout pas que vous pensiez que je cherche à me dérober, car au contraire au travers de réunions trimestrielles nous pourrions échanger sur les directives à suivre, le bilan de mon activité et les objectifs à définir.

Cela fait partie de l'une des propositions que je voulais vous présenter.

Ces rendez-vous trimestriels avec les personnes référentes (président, vice-président, trésorier et le responsable de la commission jeune) permettraient un travail constructif, en liaison avec le terrain.

Les orientations transiteraient plus facilement vers les Comités, pour être diffusées dans leur réseau de Clubs, Écoles de pétanque etc....

Je vous parle de ça car l'an dernier, j'ai adressé le projet fédéral à tous les Comités, et au cours de mes interventions régionales, je me suis aperçu que peu de personnes des Écoles de pétanque ou des Clubs en avaient eu la connaissance.

Si la communication fonctionne dans certains Comités elle doit être améliorée dans d'autres où les informations essentielles se verraient transmises plus rapidement.

Voilà 2 ans que nous poursuivons notre mission, le développement de notre discipline. Cela passe par la formation d'éducateurs, d'enseignants, mais aussi par la pratique chez les jeunes, plus précisément dans le milieu scolaire. Il ne faut pas oublier la détection de jeunes talents.

30% des éducateurs BF1 et Initiateurs formés sur la France son de la région. Nous avons organisé 3 formations d'enseignants.

Cette nouvelle réforme des formations qui a pour but d'élever le niveau de compétence et les acquis des éducateurs, n'est pas tout à fait comprise par tous les Comités. Comme toute chose nouvelle il faut du temps pour sa mise en place. Une prise de conscience est nécessaire et il est important de démontrer à tous les responsables des instances dirigeantes Régionales, Départementales et locales qu'elle est une vraie valeur ajoutée. Certains l'on déjà perçu.

La mise en place des formations devra maintenant respecter des règles édictées par la DTN. Ces formations se déroule de la même façon sur tout le territoire National cela évitera toutes les disparités que l'on a pu rencontrer par le passé selon l'endroit du territoire où l'on se trouvait.

Les éducateurs qui désireront se former devront se faire connaître auprès de leur Comité, celui-ci pourra me faire déposer un dossier d'habilitation auprès du CNF. La session aura lieu s'il y a au moins 8 candidats, si ce quota n'est pas respecté, elle sera annulée. Dans ce cas, les éducateurs volontaires devront se regrouper et s'orienter vers des départements ou régions proches qui organisent une formation similaire.

Le constat actuel laisse apparaître un manque réel d'encadrants et il nous revient, à nous, les acteurs décisifs, les responsables de postes clés, les garants de la Pétanque de chercher des solutions pour résoudre ce déficit.

Parmi les principaux freins, les frais annexes qui s'ajoutent au coût de l'inscription à la formation. L'obtention du PSC1 dont les prix varient entre 60 et 80 euros selon l'organisme instructeur ou les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement pour les candidats éloignés.

Ces éléments qui peuvent sembler insignifiants peuvent devenir un obstacle qui décourageront des potentiels volontaires.

J'ai appris que certains Comités avaient anticipé en participant aux frais engendrés par les formations PSC1 ou la logistique, diminuant ainsi la note de la formation. C'est une avancée et pour aller plus loin, je vais demander à la DTN, s'il est possible d'obtenir le tronc commun sans être titulaire du PSC1 étant donné qu'en 2022/2023 toutes les Écoles devront avoir un BF1.

LE DEVELOPPEMENT

Nous avons comme partenaires scolaire l'UNSS, l'USEP et l'UGSEL.

Je sais que je n'interviens pas dans tous les Comités auprès des établissements scolaires comme chacun le voudrait, mais pour faire du développement il faut se structurer. Cela passe par la création et la construction d'ETD au sein des Départements. Ils sont rares, voire inexistant pour l'instant.

L'an prochain Philippe CHESNEAU, sera nommé CTFN au 1^{er} Janvier 2020. Sa mission sera d'aider à la création, la coordination et la structuration des ETD et ETR dans les Régions.

Vous aurez alors l'occasion de me voir un peu plus souvent car en sa compagnie nous participerons avec vous à cette mise en place dans vos Comités.

Vous l'avez constaté, la pétanque change....

Avant le rôle des Comités c'était de contrôler, d'organiser, de veiller au bon déroulement de notre discipline sportive.

Les membres ou les employés, coordonnaient l'activité des associations affiliées. Ils délivraient les licences, réalisaient le calendrier et organisaient les championnats. Ils auront en plus pour tâche maintenant de mettre en place le projet fédéral.

Les grandes lignes de la Fédération sont à suivre dans ce projet.

Portées par les Comité et sous leur impulsion, elles seront appliquées dans les Clubs et les Écoles de pétanque.

L'an prochain, année électorale, il serait opportun dans vos Comités de cibler les personnes qui auront la volonté et la compétence pour mener à bien ces différents objectifs.

La professionnalisation de la discipline n'est pas étrangère au changement amorcé depuis 2-3 ans, mais le manque de jeunes est également un facteur important des orientations décidées.

Son développement est un axe majeur.

La mise en pratique de cette action m'est difficile, la principale cause étant l'absence de personnes référentes avec qui travailler. Elles me sont indispensables pour faire des prospections auprès des instances scolaires. D'où l'importance du choix qui sera fait pour positionner des collaborateurs avec lesquels je pourrai fonctionner efficacement.

Ces personnes donnent beaucoup de leur temps sur les terrains, mais en retour, elles n'ont que très peu de reconnaissance de leur activité. Elles finissent par jeter l'éponge à cause du manque de motivation et de considération.

Cette année, avec l'aide d'un comité nous avons ouvert une classe aménagée dans une section sportive scolaire dans 3 lycées, elle est unique en France, mais nous espérons qu'elle fasse des émules. Cette classe fait partie des grands axes de la fédération, et elle peut bénéficier du Label Génération 2024.

Des cycles pétanque fleurissent un peu partout, et alors que les voyant commencent à se mettre au vert, on rencontre un problème important : le manque de ressources humaines.

Notre Région est immense et je ne vais pas vous la décrire puisque vous la connaissez très bien car vous en êtes ses responsables.

Comment peut-on travailler efficacement ou avoir une visibilité, en étant seul au milieu de 12 départements aussi différents ?

« Surtout souvenez-vous qu'après le manque vient l'oubli », et c'est souvent le cas. Ce serait dommage que pareille chose puisse se produire ici car l'amorce du développement de notre sport commence à être palpable.

Travailler seul dans cette grande région est un défi. Envisager et encourager l'embauche de deux à trois personnes supplémentaires pour développer la Pétanque à mes côtés permettrait d'honorer toutes les demandes. Autres bénéfiques d'une telle stratégie serait la présence plus active dans vos Départements de conseillers au service de notre Sport et de sa promotion. Ce petit supplément d'effectif offrirait un peu plus de disponibilité pour aider à la mise en place de projets ou initiatives locales.

Fini les 900km dans la journée comme j'ai eu à faire en certaines circonstances pour me demander au final si l'efficacité était au rendez-vous. J'aime mon travail et ma fonction ainsi que ce sport qui m'a toujours passionné, mais le prix à payer est élevé.

Certains m'envient, je les invite à regarder tous les aspects de mon emploi, et sans rien dénigrer je leur expliquerai que mon activité se fait en continu 7 jours sur 7.

Entre les formations, les réunions, le suivi des équipes et joueurs de haut niveau la plupart des week-end, le reste du temps est occupé par les activités scolaires programmées les journées de semaine.

Le besoin de trouver des personnes pour m'épauler se fait ressentir. Je suis souvent obligé de solliciter des connaissances ou des retraités qui le font par sympathie, mais combien de temps cela va durer ?

Parfois j'ai l'impression d'être seul sur une île déserte non référencier et d'envoyer des S.O.S. Pourtant je persiste et veille à valoriser l'image de notre Pétanque.

En plus de ces 2 ou 3 emplois à la compétence Régionale, il y aurait aussi la possibilité aussi de créer grâce au service civique des postes au niveau des Comités ou Clubs qui le désirent.

Je suis peut-être un grand rêveur qui voit la Pétanque d'un regard certainement différent de celui d'un gestionnaire, mais je suis aussi pragmatique et je souhaite seulement plus d'efficacité et de performance au lieu de me contenter du suffisant.

Vous êtes des élus et c'est tout naturellement vers vous que je me m'oriente pour adresser cette demande légitime. Même si je perçois certaines réticences à sa mise en application je sais que là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Je vous ai dit dans mon propos que l'amorce du développement de notre sport commence à être visible et en voici quelques exemples.

Cette année plusieurs conventions ont été signées avec les CDSA, l'UGSEL, l'UNSS et l'USEP.

Le championnat UNSS, prend de plus en plus d'essor. À tel point que l'on a vu des équipes qualifiées au niveau départemental, ne pas pouvoir aller plus loin par manque de moyens financiers. Nous pourrions travailler pour trouver comment les aider. (Partenariats, subventions, dons)

2 - LE SPORTIF :

Le CDC est l'une des principales compétitions pour pratiquer notre discipline chez les jeunes.

Cette année, 157 équipes contre 153 l'an dernier. Une légère augmentation mais il reste beaucoup de travail pour essayer de faire jouer le maximum de nos jeunes.

L'an prochain les initiateurs ne seront pas autorisés au CRC.

Nous avons perdu des jeunes cette année, peut-être est-ce dû à l'effet coupe du monde de football, car en septembre 2019 beaucoup d'Écoles de pétanque ont vu une forte augmentation de leurs effectifs. Certaines ayant même refusé des jeunes par manque d'encadrants ou de place.

Il y a 2 Internationaux et 2 Nationaux Jeunes dans la région en plus des concours régionaux. Pour assurer la réussite de ces manifestations il faut éviter de mettre des compétitions en parallèle. On a vu des journées CDC Jeunes positionnées à la même date que le National Jeunes organisé dans un département voisin.

Un calendrier est en train de se mettre en place à la Fédération.

Les détections :

9 départements sur 12 ont fait une détection soit 75% il reste encore là aussi du travail.

Le Championnat de France :

Vous avez eu une synthèse, mais je vais la rappeler pour ceux qui n'auraient pas eu le temps de la lire ou l'auraient oubliée.

Synthèse du championnat de France jeune 2019 à Nevers

Équipes de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Minimes : 9 équipes sur 13 sortent des groupes

Sur les 9 Équipes régionale :

6 équipes sortent des groupes.

5 pour le championnat de France et une pour la coupe de l'Avenir.

2 équipes perdent en demi-finale du Championnat de France.

Une équipe perd en finale de la coupe de l'Avenir.

Sur les 4 équipes départementales :

3 équipes sortent des groupes.

2 pour le championnat de France et une pour la coupe de l'Avenir.

Elles perdent toutes en 16^{ème}.

Cadets : 7 équipes sur 14 sortent des groupes

Sur les 9 équipes régionales :

5 sortent des groupes.

2 pour le championnat de France, ils perdent en 16^{ème}.

3 pour la coupe de l'Avenir, une qui perd en 16^{ème}, une qui perd en ¼ et une qui remporte la compétition.

Sur les 5 Équipes départementales :

2 sortent des groupes. Une en championnat de France et l'autre en coupe de l'Avenir.

Coupe de l'avenir elle perd en 16^{ème} et en Championnat de France elle s'incline en finale comme l'an dernier.

Juniors : 7 équipes sur 13 sortent des groupes.

Sur les 9 équipes régionales :

6 sortent des groupes

4 en championnat de France et 2 en coupe de l'Avenir.

En championnat de France 3 perdent en 16^{ème} et une en ¼.

En coupe de l'Avenir une perd en 16^{ème} et l'autre en 8^{ème}.

Sur les 4 équipes départementales :

Une équipe sort des groupes, et s'incline en 8^{ème} du championnat de France.

3 - Le loisir :

Des animations ont lieu dans les centres de loisirs mais toutes ne sont pas recensées. Ces animations découvertes mises en place dans plusieurs départements ont permis d'amener de nouveaux jeunes. Les Écoles de pétanque et les Clubs ont un rôle important à jouer auprès de ces centres s'ils veulent avoir des nouvelles licences.

Dans les hôpitaux :

Des actions ont été mises en place dans des EHPAD

Le monde carcéral : une animation a eu lieu au centre pénitencier de Valence, une convention est étudiée pour la pérenniser, et intervenir 3 à 4 fois par an.

- Les concours évènementiels :

Master de Romans, Clermont-Ferrand, Cluses et Montluçon

Voici 4 étapes pour les jeunes, des équipes de haut niveau viennent de toutes les régions sur ces étapes. Nous avons vu du beau jeu et des joueurs de très bon niveau. Une équipe de la région était présente à la grande finale à Montluçon.

- Missions DTN :

Accompagnateur équipe de France dans les tournois internationaux et Masters, aide sur les CNC, mise en place de la détection de zone sur 2 sites et de la nouvelle formation d'éducateurs. Telles sont mes principales missions.

Nous avons des réunions périodiques avec les CTFN et les CTFR travail sur le contenu des formations plus le développement des jeunes.

Enfin : la nouvelle campagne de labélisation des Écoles de pétanques. 76 Écoles ont rempli la fiche, contre 78 en 2018.

Cette fiche va permettre aux responsables des formations dans les Comités, de faire le point sur les éducateurs et pourront ainsi établir un suivi

J'ai aussi « un gros travail bureautique » que je suis amené à effectuer pour la DTN, les formations, les détecteurs et le développement scolaire.

Pour résumé mon bilan :

Les points positifs sont

- Les formations
- Les détecteurs

Les points à améliorer sont :

- Les ressources humaines avec l'augmentation d'effectifs pour poursuivre l'investissement entrepris.
- L'implication des Comités, des Clubs et des Écoles de pétanque auprès de certaines structures (centres de loisirs, centre aérés, EHPAD, sport adapté) ...
- La communication et les échanges avec certains responsables départementaux
- Le développement du projet fédéral

Je remercie enfin toutes les personnes avec qui je travaille.

Merci de m'avoir écouté »

Christophe ARSAC rajoute que nous avons des jeunes qui vont intégrer les collectifs suite aux détecteurs.

✓ Réunion Commission Finances P. CHIRAND :

- Pour le CRC cela est plus urgent, on a uniformisé l'an dernier Auvergne et Rhône Alpes. Pour JP. CARTIER il serait judicieux d'augmenter l'indemnisation des CRC et cela est justifié aussi pour JY. THEARD. Il précise cependant que les clubs doivent se donner le moyen de leurs ambitions. Une augmentation de 33% est décidée.
- Pour le France, l'éloignement touche un hôtel sur trois, peut-être serait-il plus judicieux de faire au coup par coup ? On peut y réfléchir plus pour la réunion de mars. Problème surtout pour Lavelanet et Quillan.

Questions diverses :

- Patrick GARREAU : pour le trophée du Challenge de la Ligue suite à la question de la Loire il n'est pas acquis même après trois victoires.
- Formation Arbitrage P. GRIGNON sur une journée : responsables des arbitres et 6 présidents de comités :

- 1 groupe (4 Auvergne + Loire + Rhône) entre Clermont et St Etienne – 1^{er} Février.

- 2^{ème} groupe : Ain – Ardèche – Isère – Savoie - Hte Savoie - Drôme – à Voiron – 2 Février.

- La FFPJP a demandé :

- Le calendrier des concours jeunes certains n'ont pas répondu.

- Tableau de bord « DTN » a été rempli et renvoyé pour le lundi 15/12/2019.

- JP. CARTIER veut faire un calendrier des championnats des clubs, il faut lui transmettre les dates.

Dates importantes :

- Le Congrès Régional 2020 aura lieu le 12 décembre.
- Le Congrès National le 19 décembre 2020.



Interventions invités :

P. CHALENCON : Précise qu'il a beaucoup de plaisir à assister au Congrès Régional depuis des années, avec un magazine lancé il y a 25 ans dans l'Isère qui s'est ensuite étendu à tout Rhône Alpes, puis l'Auvergne et la Bourgogne l'ont également rejoint. Il précise que c'est grâce à l'ancienne ligue Rhône Alpes que ce journal a perduré. Il remercie particulièrement JP CARTIER et Armand SALTRE.

Marc ALEXANDRE : remercie les élus du CR pour leur invitation.

Clôture du 3^{ème} Congrès Régional Auvergne Rhône-Alpes

Il est 19h15, le Président déclare le 3^{ème} congrès régional du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes clôt.

Le Président, Jean Yves THEARD	Fait au Puy en Velay Le 7 Février 2020	La Secrétaire, Valérie BERTRAND
